

Communiqué de L'AMDH-Paris/IDF concernant la situation de Maâti MONJIB

L'AMDH Paris/IDF apporte son soutien à l'historien journaliste et activiste Maâti MONJIB privé de ses droits fondamentaux :

- Interdiction de quitter le territoire marocain ;
- Accès aux soins médicaux spécialisés.

En effet, chaque année, Maâti MONJIB consulte son cardiologue qui lui délivre des ordonnances de médicaments pour sa pathologie chronique, ce qu'il n'a pu faire cet été. Cependant, en arrivant à l'aéroport, ce 13 octobre, il a été empêché par la police aux frontières de prendre l'avion sans qu'aucune explication ne lui soit fournie sur cette nouvelle interdiction de quitter le territoire marocain.

L'AMDH Paris/IDF condamne fermement ces pratiques qui visent à empêcher arbitrairement Maâti MONJIB d'accéder à ses droits élémentaires et s'apparentent à un acharnement tant policier que judiciaire dont il est victime depuis au moins 2015.

Le Bureau de l'AMDH-Paris/Ile de France
Paris, le 20 Octobre 2021

Pour tout contact :

- E-mail : amdh.paris@gmail.com
- Blog: www.amdhparis.org
- Facebook: www.facebook.com/AmdhParis
- Twitter : twitter.com/AMDHPARIS